

Actualité

SEUAT



www.seuat.ca

Volume 36 no 3

Mars 2022

Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue

Dans ce numéro :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Session préparation à la retraite | 2 |
| Maman va à l'école | 2 |
| Élections au SEUAT | 2 |
| Semaine de la relève syndicale | 3 |
| Négociation sectorielle 2023 | 3 |
| Réseau de la condition des femmes | 4 |



26e Congrès SEUAT 2022

26^e CONGRÈS SEUAT
**L'engagement
au cœur de nos
préoccupations**

6 ET 7 MAI 2022
VAL-D'OR

Centre des Congrès—Forestal



Rejoignez notre
site web



Syndicat de l'enseignement de l'Ungava
et de l'Abitibi-Témiscamingue (FSE-CSQ)
145, rue Perreault Est
Rouyn-Noranda QC J9X 3C3

Mot du président

Bonjour chers membres du SEUAT!

Il me fait plaisir de vous retrouver pour cette 3^e parution de notre journal syndical de cette année; année qui s'est encore déroulée sous le signe des mesures sanitaires. Même si nous connaissons des assouplissements, certaines sont toujours présentes et vous devez continuer à les gérer et à les faire appliquer.

Le temps file, nous voilà déjà rendus à l'aube du mois d'avril; même s'il ne reste que 3 mois à l'année scolaire, il y a encore beaucoup à faire. Pour vous, dans vos classes, il faut tout terminer et préparer la fin de l'année scolaire avec vos élèves. Du côté syndical, il y a la préparation et la tenue des séances d'affectations qui s'en viennent et nous travaillons à terminer les préparatifs pour la tenue de notre congrès qui se tiendra les 6 et 7 mai prochain à Val-d'Or. Lors de ce congrès, les décisions qui seront prises traceront les orientations qui guideront le SEUAT au cours des 3 prochaines années. Si vous voulez avoir votre mot à dire dans ces orientations, je vous invite à communiquer avec votre direction de district afin de faire partie de la délégation de votre district au congrès.

Il y a aussi, bien sûr, la préparation à la prochaine négociation nationale qui est en marche. Nos demandes doivent être déposées à la fin du mois d'octobre prochain. En conseil fédéral, en février dernier, il a été décidé que la consultation pour la négociation sectorielle (qui touche uniquement les enseignantes et les enseignants) se ferait de façon électronique. Seuls les membres qui ont signé leur carte de membre électroniquement recevront cette consultation. Si vous désirez recevoir le questionnaire, je vous invite à remplir et à signer votre adhésion en ligne si ce n'est déjà fait. Pour ce faire, vous devez aller sur notre site internet (www.seuat.ca) et sous l'onglet « Le SEUAT », vous devez cliquer sur « devenir membre ». Après avoir répondu à quelques questions, vous recevrez un courriel du SEUAT vous demandant de signer votre carte. C'est aussi simple que cela. Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à y répondre afin de déterminer les prochaines cibles de cette négociation sectorielle qui s'en vient à grands pas.

Sur ce, je vous souhaite que les derniers mois de cette année scolaire se déroulent selon votre planification et que tout se passe le plus normalement possible.



Yvan Dallaire
Président

Yvan Dallaire, président



<https://www.facebook.com/SEUAT.CSQ>

Le SEUAT, en plus d'avoir son site internet, a maintenant sa page FACEBOOK. Pour vous inscrire ou vous informer, rejoignez-nous sur :

<https://www.facebook.com/SEUAT.CSQ>



PRÉPARATION À LA RETRAITE 2022

Prochaine session d'information les 13 et 14 mai 2022 À l'Hôtel Le Noranda, situé au 41, 6e Rue à Rouyn-Noranda

Pour vous inscrire, veuillez consulter le site internet de l'AREQ au <http://areqspr.gofino.ca/> en cliquant sur l'onglet « *Inscription SPR* ». Par la suite, vous devez cliquer sur l'onglet « *Sessions en présentiel* » et répondre aux questions.

La date limite d'inscription ou d'annulation sans frais est le 26 avril 2022.

Nous vous suggérons d'apporter votre « *Relevé annuel de participation* » ainsi que votre « *État de participation* » au RREGOP afin de mieux comprendre la conférence concernant les régimes de retraite. Veuillez noter qu'il est possible d'obtenir le formulaire « *Demande d'état de participation* » en communiquant avec Retraite Québec au numéro 1-800-463-5533 ou à l'adresse suivante: www.carra.gouv.qc.ca/fra/formulaire/formulaire_num.htm

Les frais d'inscription sont de 60 \$ pour le membre et de 70 \$ pour la conjointe ou le conjoint. Ils sont payables lors de l'inscription par internet (par carte de crédit ou par PayPal).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Josée Carrier

au numéro de téléphone 819-762-0929 ou par courriel à carrier.josee@seuat.ca



Tu es une **maman monoparentale**?

Tu es inscrite à l'éducation des adultes ou à la formation professionnelle?

Ou tu désires t'y inscrire pour compléter tes études?



Soumets ta candidature au **programme annuel de bourses** entre le **14 février** et le **15 avril 2022**.

Obtiens le formulaire sur notre site web :

mamanvaalecole.lacsq.org



En partenariat avec :



ÉLECTIONS (Directions de district)

Des élections se tiendront le jeudi **2 JUIN 2022** pour les postes de **direction de district des districts de Jean-Emmanuel-Alfred, du Lac-Abitibi et du Lac-Témiscamingue**. Les formulaires de mise en nomination doivent parvenir à la présidente du comité des élections du SEUAT, madame France Hurtubise, au plus tard le vendredi **13 mai 2022 à 16h30**. Vous pouvez lui faire parvenir par courrier, au **145, rue Perreault est, Rouyn-Noranda, Québec, J9X 3C3**, par courriel à elections@seuat.ca et copie conforme à dallaire.yvan@seuat.ca ou par télécopieur au **819-762-0130**.

Tous les formulaires de mise en nomination sont disponibles auprès de votre délégué(e) ou sur le site internet du SEUAT au www.seuat.ca.

Inspirer le mouvement - Semaine de la relève syndicale



La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) est fière de lancer la cinquième édition de la *Semaine de la relève syndicale* qui aura lieu du 25 au 29 avril 2022. Cet événement est l'occasion par excellence d'accueillir et de bien préparer notre relève, mais aussi de la mettre en valeur et de la reconnaître!

Si le mouvement syndical québécois est aussi dynamique, c'est parce qu'il peut compter sur une relève active et militante. À la CSQ, on y accorde une grande importance. C'est grâce à elle que nous transmettons l'héritage des militantes et militants du passé, comme Laure Gaudreault et Yvon Charbonneau, et que nous défendons nos acquis en modernisant nos pratiques et en adaptant nos combats.

Le monde du travail est en pleine ébullition et les changements arrivent rapidement. Pour ne pas se laisser dépasser et pour continuer à défendre les droits des travailleuses et des travailleurs, notre relève est essentielle!

Le Camp de la relève syndicale a lieu chaque année pendant la *Semaine de la relève*. L'objectif de l'événement : susciter le sentiment d'appartenance et l'engagement syndical et citoyen.

Les participantes et participants au Camp ont l'occasion d'approfondir leur rôle comme personne militante et d'en apprendre davantage sur la Centrale (sa mission, son fonctionnement, ses engagements, etc.). Plusieurs ateliers collaboratifs et dynamiques, organisés juste pour eux, sont répartis sur trois journées.

Communiquez avec votre direction de district entre le 15 et le 31 mars 2022 si vous souhaitez vous inscrire.

Pour plus de détails [Semaine de la relève \(CSQ\) – Inspirer le mouvement – 26 au 30 avril 2021 \(lacsq.org\)](https://lacsq.org)

Négociation sectorielle 2023



Consultation d'envergure auprès du personnel enseignant en vue de la négociation sectorielle 2023

Malgré l'entrée en vigueur en novembre dernier de la convention collective, le temps est déjà venu pour la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) et le SEUAT de sonder les membres afin de définir quelles seront les priorités à aborder à la table de négociation.

Vous recevrez donc entre le 26 et le 29 mars 2022, à l'adresse courriel que vous nous avez fourni, un lien vers le sondage à compléter de la part de la firme ARAMIS.

Nous comptons sur votre habituelle collaboration afin de cibler les enjeux prioritaires des enseignantes et enseignants de notre territoire.

Réseau de la condition des femmes

Le 21 janvier dernier, le Réseau de la condition des femmes s'est réuni virtuellement autour de la thématique des femmes et de la santé. Les participantes ont été très nombreuses lors de cette journée et les échanges se sont avérés très riches! Voici quelques sujets discutés lors de ce réseau.

Le visuel de la Journée internationale des droits des femmes qui venait tout juste d'être dévoilé a été présenté. Les actions entourant cette journée ont été brièvement présentées aux participantes.

Lors du Réseau, nous avons discuté du changement de lunettes qui s'impose, par le biais de l'approche de la santé globale et féministe. La place des femmes dans la société, influencée par les rôles sociaux de genre, a aussi une incidence sur la santé des femmes. La violence, la pauvreté et la précarité, la charge mentale et le travail invisible sont parmi les exemples des déterminants sociaux de la santé défavorables à la santé des femmes.

L'invisible qui fait mal : risques dans le travail des femmes, thème qui a également été abordé lors du réseau. Le monde du travail actuel se caractérise continuellement par une division genrée du travail. Pour avoir un partage équitable, 50 % de la population devrait changer d'emploi. Lors de sa présentation, Karen Messing a nommé plusieurs constats de cette invisibilité. Il a aussi été question de la honte que peuvent vivre ces femmes qui se trouvent dans une situation où il leur est impossible d'accomplir leurs tâches correctement. Les inadaptations du milieu de travail sont portées par les individus, notamment par les femmes, et nous devons poursuivre notre mobilisation pour réclamer une organisation du travail qui tient compte des enjeux réels rencontrés par l'ensemble du personnel.

Nous avons également reçu une présentation sur le projet de loi déposé sur la réforme du droit de la famille. Un des objectifs de ce projet de loi concerne l'encadrement de la gestation pour autrui. À l'heure actuelle, au Québec, la gestation pour autrui n'est pas illégale ni interdite. Cependant, le *Code civil* ne reconnaît aucun contrat visant l'encadrement de cette pratique. Le projet de loi n°2 prévoit la mise en place d'un encadrement qui protégera les droits des parents d'intention, mais aussi des femmes porteuses. Pour en savoir plus, consultez l'[avis de la CSQ](#) sur ce projet de loi.

Enfin, Le Réseau du 21 janvier dernier a été l'occasion pour les participantes de prendre connaissance du plan d'action de la Centrale et de réfléchir ensemble à différentes actions qui pourraient comporter le plan de travail du Réseau et du Comité consultatif des femmes (CCF). Ces nombreuses idées feront l'objet de discussions lors des réunions du CCF, dans l'objectif de proposer un plan de travail réaliste soutenant celui de la Centrale.



La **Loto Voyages** est de retour! Encore une fois, c'est la chance de gagner un crédit voyage de **5 000 \$** ou **4 000 \$** en argent! Les billets sont au coût de 100 \$ chacun.

Vous pouvez faire la promotion de la **Loto Voyages** auprès de vos membres en partageant notre publication Facebook <https://fb.watch/berDCbxQNC/>.

Cette action est attribuable à tous les partenaires, amies et amis de la Fondation, ainsi qu'à la Centrale des syndicats du Québec. En nous offrant des dons ou en participant à nos activités de collecte de fonds, ces partenaires nous permettent de **poursuivre notre mission et de développer une jeunesse plus engagée**, plus solidaire, plus pacifique, plus soucieuse de son environnement et de sa santé.

L'ACTUALITÉ SEUAT

Volume 36 No 3
145, Perreault Est
Rouyn-Noranda, Qc
J9X 3C3

Téléphone: 819-762-0929

Télécopieur: 819-762-0130

www.seuat.ca

www.facebook.com/SEUAT.CSQ

www.lacsq.org

www.fse.qc.net

Rédaction:

Claude Trépanier

Montage:

Francine Boucher

Collaboration:

Yvan Dallaire

Karine Rivard

Annick Boucher